

Vos communes

SAINT-MAXIMIN

Erratum : Marie-Christine Rivaux est élue à Saint-Maximin

Dans notre article du 9 octobre sur la psychologie positive, Marie-Christine Rivaux a été présentée par erreur comme une conseillère municipale de Barraux. Elle est en réalité élue à Saint-Maximin et fait partie de la commission vie sociale de la commune.